

Société 3F1C

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €

Siège social : 1, Rue Gabriel Galinou
13620 CARRY-LE-ROUET

R.C.S. AIX-EN-PROVENCE B 880 528 161

PROCES-VERBAL DU PRESIDENT

L'an deux mille vingt-quatre,

Le quatre octobre

Monsieur Antoine MARTIN

Demeurant 44, Allée de la Barqueroute 13620 CARRY-LE-ROUET

Agissant en qualité de Président de la Société **3F1C**, Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est sis à CARRY-LE-ROUET (13620) 1, Rue Gabriel Galinou, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AIX-EN-PROVENCE sous le numéro B 880 528 161, rappelle que :

- Aux termes d'un Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 4 octobre 2024, les associés ont décidé l'agrément de **Messieurs Antoine MARTIN, Laurent FAURE et Jérôme VAROLI** en qualité de nouveaux associés, et autorisé les cessions d'actions à intervenir entre la Société HOLDING FFG FINANCES PARTNERS et Messieurs Antoine MARTIN et Laurent FAURE, entre Monsieur Fabien CAVALIERI et Monsieur Laurent FAURE et entre Monsieur Idriss YOUNES et Messieurs Laurent FAURE et Jérôme VAROLI.

- Aux termes de la même Assemblée, les associés ont décidé qu'en conséquence desdites cessions, l'article 7 des statuts serait de plein droit modifié à compter du jour de la signification dudit acte à la Société ou du dépôt d'un original de l'acte de cession au siège social.

- Aux termes d'un acte sous seings privés en date à CARRY-LE-ROUET de ce jour, en cours d'enregistrement, lesdites cession d'actions sont intervenues entre la Société HOLDING FFG FINANCES PARTNERS et Messieurs Antoine MARTIN et Laurent FAURE, entre Monsieur Fabien CAVALIERI et Monsieur Laurent FAURE et entre Monsieur Idriss YOUNES et Messieurs Laurent FAURE et Jérôme VAROLI.

- Un original de l'acte de cession a été déposé au siège social ce jour, contre remise par le Président d'une attestation de ce dépôt.

Ces déclarations faites, le Président constate que les modifications statutaires susvisées sont devenues définitives à la date de ce jour, jour du dépôt d'un original de l'acte au siège social.

De tout ce que dessus, le Président a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Le Président.

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'A' with a horizontal line extending to the right and a curved line underneath.